

SYNTHESE DES ACTIVITES AGRICOLES DE L'ANNEE 2015¹

I. L'ELEVAGE

1.1. La production bovine

Les abattages OCEF

	2014			2015					
	Nombre de têtes	Poids en tonnes	Poids moyens	Nombre de têtes	Evol.	Poids en tonnes	Evol.	Poids moyens	Evol.
Gros et jeunes bovins	7 142	1 877	263	6 740	-6%	1 846	-2%	274	4%
Veaux	8 552	1 017	119	7 261	-15%	885	-13%	122	3%
TOTAL	15 694	2 893		14 001	-11%	2 731	-6%		

Source : OCEF

Le nombre de têtes abattues par l'OCEF en 2015 a diminué de 11% par rapport à 2014. Le poids total des abattages diminue de manière un peu moins importante (-6%), du fait de l'augmentation des poids moyens (excepté pour les jeunes bovins, avec un poids moyen en diminution de 3%). Si un retour à une situation plus normale à la fin du troisième trimestre 2014 a eu lieu, la Nouvelle-Calédonie a connu des conditions climatiques sèches jusqu'en août 2014, avec un mois de juillet au cours duquel on observait un bilan déficitaire de 30 à 60 % par rapport aux normales notamment sur la côte ouest de la Grande-Terre. Ceci a conduit certains éleveurs à vendre plus d'animaux en 2014, à un poids moyen plus faible.

Depuis le 1^{er} septembre 2015 (délibération n°19/CP du 23 juin 2015), et suite à une volonté de répondre au mieux à la demande du marché, la définition des normes de classification des viandes bovines locales a évolué. Trois nouvelles classes en gros bovins ont été créées (AA, CC et taureau), et la catégorie jeunes bovins a été supprimée, ne répondant plus à aucune attente du marché (faible poids de leurs carcasses au regard de leur conformation). La barre de poids des veaux a été modifiée pour les veaux de classe A (poids inférieur ou égal à 165 kg). Ce poids est inférieur ou égal à 160 kg pour les autres veaux.

Les abattages en **prestation de service OCEF** représentent 22,6 tonnes en 2015 (2,6 tonnes en 2014).

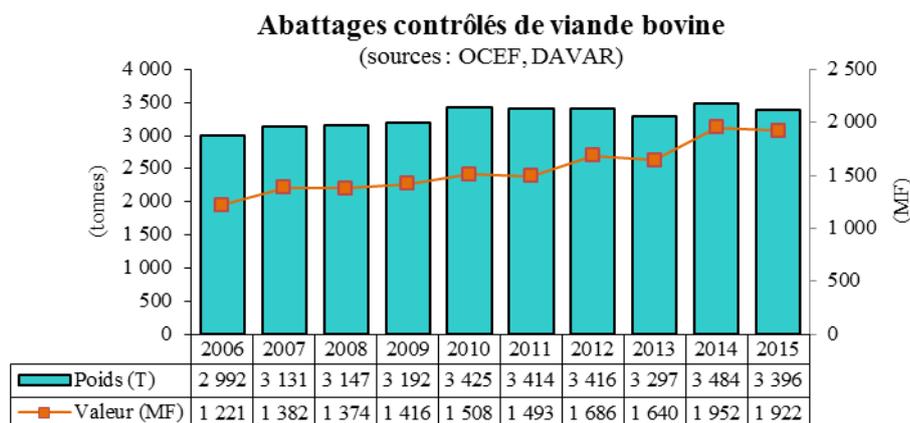
Les abattages des bouchers de l'intérieur² actuellement connus s'élèvent à 643 tonnes, pour 3 032 têtes en 2015. En 2014, ces abattages s'élevaient à 588 tonnes de carcasses pour 3 065 têtes, soit une diminution de 1% en nombre de têtes entre les deux années, mais une augmentation de 9% en volume. Le poids moyen des veaux a augmenté de 10% par rapport à 2014, celui des gros bovins de 9%. Certaines déclarations d'abattage pouvant arriver plus tardivement, les données sont susceptibles d'évoluer.

La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur » 2015 est provisoirement arrêtée à 3 396 tonnes de carcasses pour 1 922 millions de F CFP. Elle était de 3 484 tonnes

¹ Sources utilisées, sauf mention contraire : abattages : OCEF et DAVAR ; commercialisations de végétaux : Chambre d'agriculture, DAVAR, Arbofruits, ERPA, OCEF ; importations (volumes et prix CAF) et exportations (volumes et prix FOB) : Douanes ; productions des autres filières (aviculture, apiculture, coprah, caféiculture, céréaliculture, huiles essentielles...) : provinces et ERPA.

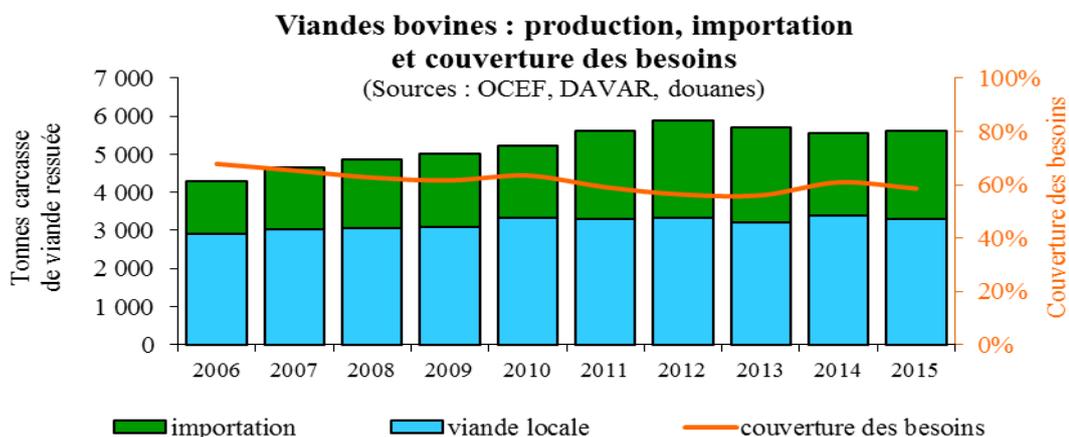
² Afin d'en simplifier la lecture, sont entendus dans ce document sous le terme « abattages des bouchers de l'intérieur » l'ensemble des abattages hors OCEF, réalisés sur le lieu où a lieu l'inspection sanitaire (boucheries, éleveurs, sociétés).

pour 1 952 millions de F CFP en 2014, soit 2,5% de moins en volume et 1,5% de moins en valeur.



Depuis 2006, le gouvernement, au travers de l'ERPA¹, verse une aide, afin de soutenir la filière bovine. En 2012, cette intervention a été revalorisée, expliquant en partie l'augmentation de près de 13% de la valeur sur cette même année par rapport à 2011. En 2014, une nouvelle revalorisation a été décidée. Par ailleurs, l'arrêté n°2013-3745/GNC de décembre 2013 fixait de nouveaux prix d'achat à l'éleveur, effectifs à partir de janvier 2014. Ainsi, en 2014, on observe une augmentation de 19% de la valeur. Enfin, l'arrêté n°2015-1673 du 25 août 2015 permet de fixer de nouveaux tarifs d'achat à l'éleveur par l'OCEF sur la base de la nouvelle classification. Il entre en application au 1^{er} septembre 2015.

Avec 2 107 tonnes en 2015, les importations de viande bovine² augmentent de 20% par rapport à l'année précédente (1 756 tonnes). En valeur, les importations de viandes bovines représentent 1 787 millions de F CFP, soit 30% de plus qu'en 2014 (1 377 millions de F CFP). Le prix³ d'achat moyen de l'OCEF de viandes et abats bovins importés a ainsi augmenté sur l'ensemble de l'année de 8% par rapport 2014.



En 2015, la **couverture des besoins**⁴, en volume, est évaluée provisoirement à 59%, soit 2 points de moins qu'en 2014, où l'on avait constaté l'augmentation des abattages liés à la sécheresse, et en conséquence l'ajustement des importations par l'OCEF. Pour rappel, la couverture des besoins approchait les 90% avant 2005, avec en moyenne près de 4 000 tonnes annuelles produites localement.

¹ ERPA : établissement de régulation des prix agricoles

² Source : Douanes (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés), principalement viandes désossées.

³ Prix CAF (Coût, assurance et fret)

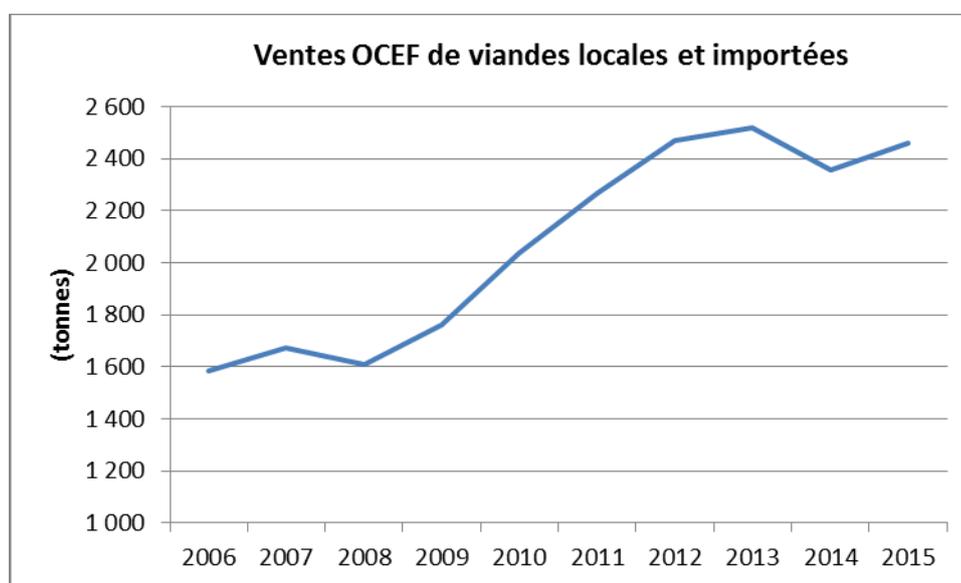
⁴ Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d'importation).

1.2. La production porcine

21 064 têtes ont été abattues par l'OCEF correspondant à 1 806 tonnes en 2015. Si le nombre de têtes abattues a peu varié (-1%) par rapport à 2014 (21 279 têtes), le volume abattu a diminué de 5% (1 909 tonnes de carcasses en 2014). En dix ans, les abattages OCEF ont augmenté d'un peu moins de 50% en volume et en nombre de têtes. Après une progression notable à partir de 2010, la contribution de la province Nord s'établit à hauteur de 30% en nombre total de têtes abattues (contre 18% en 2009). L'acquisition d'une importante exploitation située en province Sud, et le déploiement progressif de ses activités en province Nord, auprès d'un certain nombre d'exploitants de la province, ont insufflé une dynamique à la filière porcine du Nord.

Le poids moyen des carcasses (hors porcelets), avec 87 kg, a diminué de 4% par rapport à 2014. La proportion des carcasses (hors porcelets et hors prestation de service) classées en extra (EA et EB), représente 80% du nombre de têtes abattues (77% en 2014), avec un poids moyen en diminution de 2%.

Si le marché de la viande porcine locale a connu une augmentation globale de 6% sur l'ensemble de l'année 2013, celui de la viande importée avait subi sur la même période une baisse de 6%, traduisant l'adaptation de l'OCEF, qui avait donc substitué progressivement les découpes importées par la production locale supplémentaire. Le marché des carcasses porcines locales n'avait pas été en mesure d'absorber la totalité de la production¹. En 2014, on note une régression des ventes (-6%), avec -16% pour les viandes importées et -2% pour les ventes de viandes locales. En 2015, les ventes repartent à la hausse (+4%). Néanmoins, le bilan est mitigé. Au premier semestre, les ventes de viandes importées ont régressé (-12% par rapport au 1^{er} semestre 2014), afin de favoriser l'écoulement de la production locale (+12%). La majorité des découpes locales congelées vendues sur la première partie de l'année, engendrées par la surproduction porcine, n'a par ailleurs pu être écoulée qu'à prix ristourné. Au second semestre 2015, en revanche, les ventes de viandes importées augmentent de 9% par rapport à la même période 2014, et celles en viandes locales de 2%.



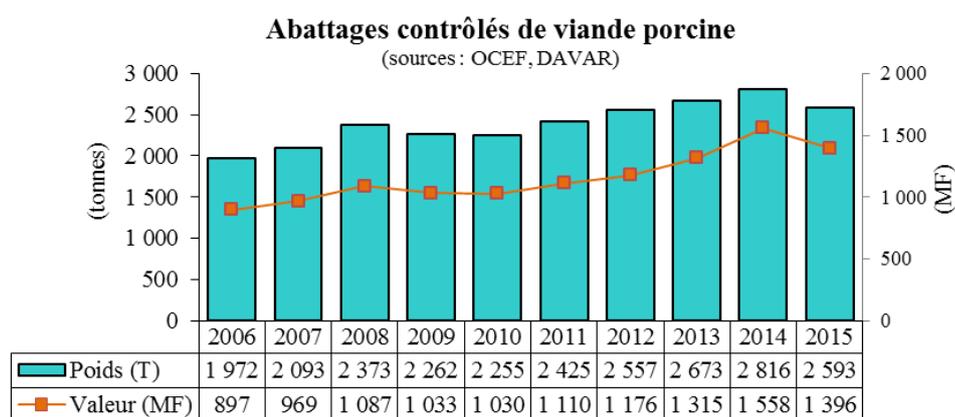
Les abattages de porcs en prestation de service connus sont de 128 tonnes en 2015 (118 tonnes en 2014).

Les abattages de porcs réalisés par les bouchers de l'intérieur en 2015, et actuellement connus, représentent 658 tonnes de carcasses, soit 17% de moins qu'en 2014

¹ Source : rapport d'activité de la section viandes, 2013, OCEF

(788 tonnes). Néanmoins, comme pour les bovins, les données sont susceptibles d'évoluer. Le poids moyen s'établit à 86,5 kg en 2015 (87 kg en 2014).

La production totale « OCEF + bouchers de l'intérieur + prestations de service » est provisoirement arrêtée à 2 593 tonnes de carcasses, soit 8% de moins qu'en 2014 (2 816 tonnes). Elle s'élève en valeur à 1 396 millions de F CFP, soit 10% de moins qu'en 2014. Au dernier trimestre 2013, et suite au protocole d'accord sur l'accompagnement et le soutien financier apportés par la Nouvelle-Calédonie à la filière porcine, les prix d'achat de l'OCEF des carcasses locales de viandes porcines, qui n'avaient pas évolué depuis 1997, ont augmenté de 25 F CFP/kg (hors porcins de classe 3). A l'image de la filière bovine, le gouvernement, au travers de l'ERPA, verse depuis octobre 2013 une aide, afin de soutenir la filière porcine. Cette dernière a été réévaluée en 2015¹.



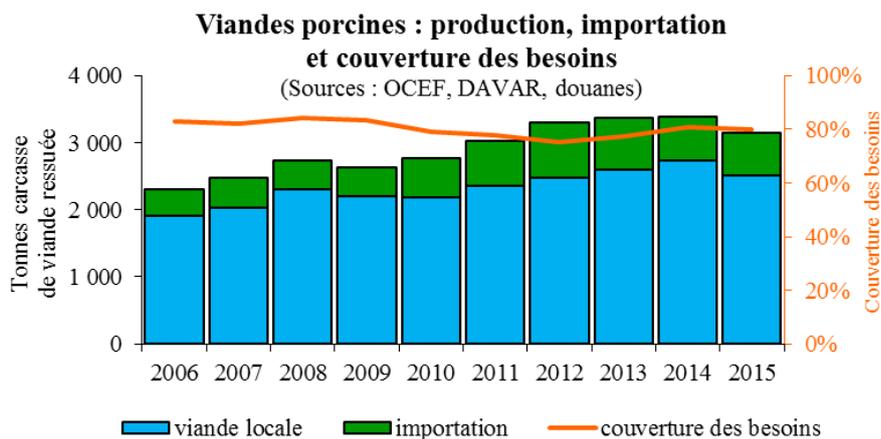
Après un bond des volumes importés entre 2009 et 2012 (environ le double), les **importations de viande porcine**² ont diminué de 37% en volume, et de 51% en valeur, entre 2012 et 2014. En 2015, ces importations représentent 609 tonnes pour 195 millions de F CFP, soit une augmentation de 21% en volume et de 42% en valeur. Cette augmentation est le fait du second semestre, les importations ayant diminué de 8% en volume entre le premier semestre 2014 et la même période 2015, traduisant l'adaptation de l'OCEF afin d'écouler les découpes locales. Le prix² d'achat moyen de l'OCEF de viandes et abats porcins a augmenté de 17% par rapport à 2014. A titre indicatif, on notera également des importations de lards et de viandes transformées³ à hauteur de 225 tonnes (253 tonnes en 2014) et de préparation à base de viandes et d'abats⁴ (jambons et épaules) à hauteur de 1 246 tonnes (1 193 tonnes en 2014).

¹ Source : Mise en place d'un plafond, et dégressivité de l'aide.

² Source : Douanes (viandes et abats frais, réfrigérés ou congelés), principalement carcasses/morceaux avec os.

³ Lard et viandes salées ou en saumure, séchées ou fumées (jambons, poitrines et épaules salés ou en saumure, séchés ou fumés, codes 0209 et 0210).

⁴ Autres préparations et conserves de viandes (jambons, épaules et leurs morceaux, codes 1602.41 à 1602.42).



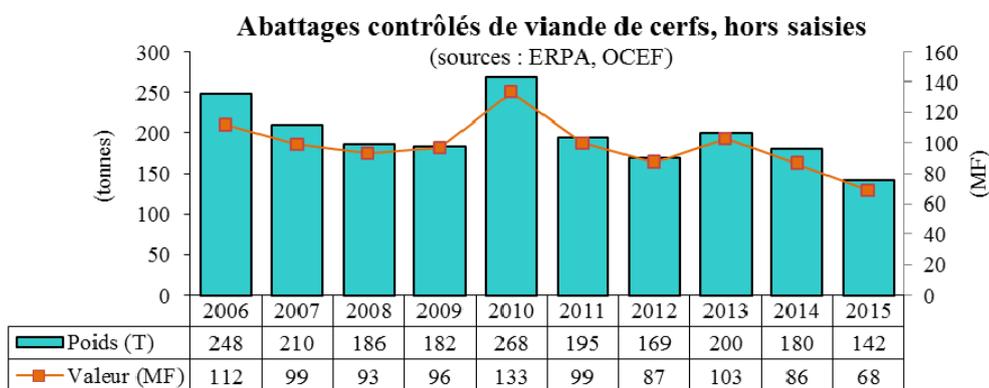
En 2004, la production locale couvrait 88% des besoins de la Nouvelle-Calédonie en viandes porcines¹. Malgré une bonne progression de la production locale, ce **taux de couverture** régresse régulièrement pour atteindre 75% en 2012. Cette évolution est liée au fort développement du marché de la viande porcine dans un contexte où la part de la production locale n’était pas suffisante. Courant 2013, ce marché s’est tassé et la production locale a atteint un seuil de saturation, entraînant un ralentissement des importations par l’OCEF. La couverture des besoins en viandes porcines a de fait progressé en 2013 et 2014, avec respectivement 77% et 81%. Elle s’établit à 80% en 2015.

1.3. La production des autres élevages

LA PRODUCTION DE VIANDE DE CERF

En 2010 un nouveau schéma d’embouche avait été mis en place avec une embellie de la production sur cette même année. Depuis les niveaux de production sont en dessous de ceux de 2010, et affichent en 2015 une nouvelle baisse : -21% par rapport aux **volumes de cerfs abattus hors saisies² par l’OCEF** en 2014. La province Sud représente 72% des 142 tonnes de carcasses abattues en 2015. En valeur, ces abattages sont de 68 millions de F CFP, soit 21% de moins qu’en 2014.

Les saisies représentent près de 5% des 149 tonnes abattues au total en 2015 (pour 5 621 têtes). La part des carcasses classées A est de 98% du tonnage abattu sur l’année 2015 (97% en 2014).



¹ Hors jambons, poitrines, épaules et lards en produits transformés. Couverture des besoins en équivalent carcasse, viande ressuée, soit : viandes locales / (viandes locales + vente OCEF de viandes d’importation).

² Source : ERPA

Les volumes de viande de cerfs exportés vers la France métropolitaine ont encore diminué en 2015, passant de 46 tonnes en 2014 pour une valeur de 35 millions de F CFP¹ à 23 tonnes en 2015 pour une valeur de 17 millions de F CFP.

LA PRODUCTION OVINE

Les abattages des bouchers de l'intérieur sont de 2,3 tonnes en 2015 (2,8 tonnes en 2014). Comme pour les bovins et les porcins, certaines déclarations d'abattages peuvent arriver tardivement.

Depuis 2008, afin d'accompagner le développement de la filière, l'OCEF achète et commercialise également de la viande ovine. **Les abattages d'ovins par l'OCEF** représentent 2,3 tonnes (hors prestation de service) en 2015 (2,1 tonnes en 2014).

La totalité des abattages « OCEF + bouchers de l'intérieur » est provisoirement arrêtée à **4,6 tonnes en 2015** pour 3,2 millions de F CFP, soit 3,8% de moins qu'en 2014 en volume avec 4,8 tonnes (et 3,0 millions de F CFP).

Abattages contrôlés de viande ovine

(sources : DAVAR, OCEF)



Les importations de viande ovine, avec 418 tonnes pour 325 millions de F CFP en 2015, ont peu varié (+0,8%) en volume mais ont augmenté de 6% en valeur par rapport à 2014 (415 tonnes et 308 millions de F.CF). Les ventes de viandes d'importation couvrent 99% des besoins en volume en 2015.

LA PRODUCTION CAPRINE CONTROLEE

Les seules données de production commercialisée disponibles proviennent des abattages déclarés des bouchers de l'intérieur et des prestations de service réalisées par l'OCEF. 4,0 tonnes ont été abattues en 2015 pour 2,0 millions de F CFP (2,0 tonnes et 1,2 million de F CFP en 2014).

LA PRODUCTION DE VOLAILLES ET DE LAPINS

Les données de production ne sont pas connues à ce jour.

Les importations de viandes de volaille (poules et poulets) s'élèvent à 9 362 tonnes en 2015, soit 2% de plus qu'en 2014 (9 183 tonnes). En valeur, elles augmentent de 4%, avec 2 231 millions de F CFP contre 2 139 millions de F CFP en 2014, soit une augmentation de 2% du prix moyen. Les importations des autres volailles (basse-cour) diminuent de 2,5% en volume, passant de 262 tonnes en 2014 à 255 tonnes en 2015. Le prix moyen ayant augmenté de 6%, on observe une augmentation de 3,5% en valeur avec 256 millions de F CFP en 2015,

¹ Valeur FOB, source Douanes.

contre 247 millions de F CFP en 2014. Au total, toutes viandes de volailles confondues, ces importations s'élèvent donc à 9 617 tonnes, contre 9 445 tonnes en 2014 (+2%), où elles couvraient 91% des besoins.

Les importations de viande de lapin ont représenté 6,7 tonnes pour une valeur de 5,2 millions de F CFP en 2015 (5,9 tonnes en 2014 pour 4,8 millions de F CFP).

L'équivalent de 9,3 millions d'œufs pour 149 millions de F CFP ont été importés, soit 60% de plus qu'en 2014 en volume et 62% de plus en valeur (5,8 millions d'œufs pour 92 millions de F CFP). Ces volumes ont plus que triplé par rapport à 2009 (avant 2009, les importations étaient anecdotiques). De manière générale, ces volumes restent toutefois modestes au regard de la production locale (87% des besoins étaient couverts par la production locale en 2014). Les importations d'ovo produits s'élèvent à 29 tonnes pour 25 millions de F CFP (15 tonnes pour 12 millions de F CFP en 2014).

LA PRODUCTION APICOLE

Les données de production de miel pour l'année 2015 ne sont pas connues à ce jour.

Les importations de miel s'élèvent à 3,8 tonnes pour 3,8 millions de F CFP en 2015, contre 4,5 tonnes pour 4,3 millions de F CFP en 2014. Ces volumes restent néanmoins modestes au regard de la production locale (une centaine de tonnes en 2014).

II. LES FILIERES VEGETALES

Les principales sources de données qui permettent d'approcher les évolutions des productions de fruits et de légumes sont les ventes enregistrées au marché de gros, l'enquête mensuelle de la DAVAR (effectuée auprès de la majeure partie des maraîchers par les enquêteurs de la DAVAR et auprès de la quasi-totalité des arboriculteurs par l'association ARBOFRUITS), les données OCEF (pommes de terre) et ERPA (squash). Le croisement de ces sources permet d'évaluer les quantités de fruits et de légumes commercialisées sur les marchés connus.

2.1. Les fruits¹

➔ **Les enquêtes mensuelles** de la DAVAR et de l'association Arbofruits ont relevé 4 359 tonnes de fruits déclarées commercialisées, soit 3% de moins qu'en 2014 (4 500 tonnes). Les principales baisses des volumes commercialisés concernent notamment les oranges (-165 tonnes et -15%), la saison des Navels ayant accusé un retard rendant nécessaire le recours à l'importation, les mangues (-61 tonnes et -44%) et les letchis (-68 tonnes et -34%), avec une saison 2015/2016 moins conséquente que la précédente du fait d'un climat moins propice. En effet, depuis août, le climat est resté dans l'ensemble plutôt sec, particulièrement sur la côte Ouest. Ces reculs ont été en partie compensés par une production de pastèques supérieure à celle de 2014 (+224 tonnes et +44%). On note également une hausse de la commercialisation des melons (+48 tonnes et +33%) et des ananas (+42 tonnes et +11%).

➔ **Les ventes enregistrées au marché de gros** en 2015, avec 1 998 tonnes pour une valeur de 527 millions de F CFP, régressent de 2% en volume par rapport à 2014, et de 7% en valeur (2 039 tonnes pour 567 millions de F CFP en 2014). Les oranges, les pastèques et les bananes représentent presque les deux tiers des ventes de fruits déclarées au marché de gros en 2015.

¹ y compris cocos verts et secs, hors vanille et bananes poingo

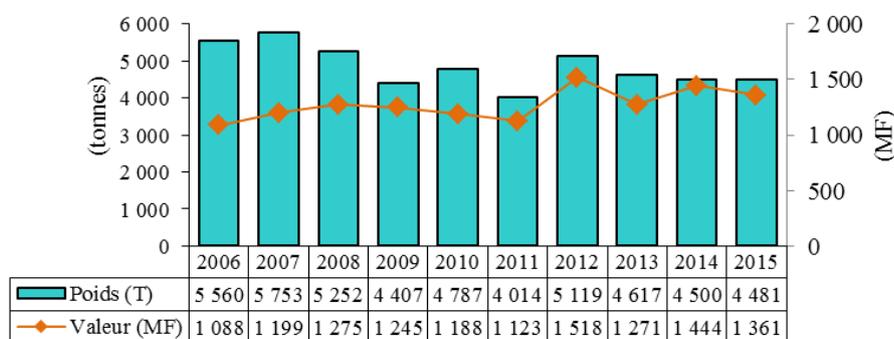
Principaux fruits commercialisés en 2014 et 2015 (enquêtes mensuelles DAVAR/Arbofruits et marché de gros)

(tonnes)	2014		2015		Evolution	
	Marché de gros	Enquêtes DAVAR	Marché de gros	Enquêtes DAVAR	Marché de gros	Enquêtes DAVAR
Bananes	494	1 006	482	1 016	-2%	1%
Oranges	496	1 110	484	945	-2%	-15%
Pastèques	287	509	302	733	5%	44%
Ananas	147	392	133	434	-10%	11%
Melon	66	146	80	194	21%	33%
Citrons et limes	128	194	103	186	-20%	-4%
Mandarines	73	203	67	168	-8%	-17%
Letchis	31	199	14	131	-55%	-34%
Papayes	78	126	96	116	23%	-8%
Mangues	24	139	19	78	-21%	-44%
Autres	215	476	218	358	1%	-25%
TOTAL	2 039	4 500	1 998	4 359	-2%	-3%

→ Globalement, la **production commercialisée en 2015** (approchée en croisant plusieurs sources et notamment les données fournies par les enquêtes mensuelles et les données du marché de gros) est évaluée à **4 481 tonnes pour 1 361 millions de F CFP**, soit 0,4% de moins en volume et 6% de moins en valeur par rapport à 2014 (4 500 tonnes pour 1 444 millions de F CFP). La province Sud produit 75% des fruits commercialisés, 24% proviennent de la province Nord et 1% de la province des îles Loyauté.

Production commercialisée de fruits frais

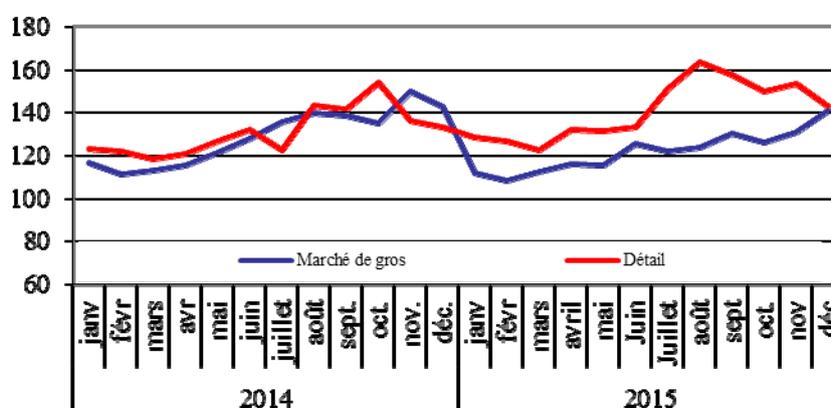
(Sources : DAVAR-Arbofruits, marché de gros)



→ Après une augmentation de 14% entre 2013 et 2014, l'indice des prix des fruits au marché de gros, calculé sur la production annuelle totale, est de 123 en 2015, soit 5% de moins par rapport à 2014 (130). Cette diminution se note notamment sur les agrumes (-24% pour les citrons et limes, -13% pour les mandarines et -7% pour les oranges), les pastèques (-7%) et les ananas (-2%). A l'inverse, on notera une augmentation de l'indice des prix des avocats (+11%), des mangues (+28%) et des letchis (+19%). Au détail (source : ISEE), en moyenne, l'indice des prix a augmenté de 7%, passant de 131 en 2013 à 141 en 2015.

Les indices mensuels des prix des fruits au marché de gros et au détail ont évolué de la façon suivante :

Indices des fruits frais, au marché de gros et au détail
(base 100 en 2010)



→ **Les importations tous fruits confondus¹** se sont élevées à **4 592 tonnes** pour 1 110 millions de F CFP en 2015, soit **un volume relativement semblable** à celui de 2014 (4 594 tonnes pour 1 105 millions de F CFP). Le prix moyen des fruits importés a peu évolué (+1%), alors qu'il avait augmenté de 9% entre 2013 et 2014. Parmi les principaux fruits importés, le prix moyen a diminué de 25% pour les mandarines, de 7% pour les nectarines et les prunes, et de 3% pour les kiwis et les pommes. Les autres fruits connaissent une augmentation de leur prix moyen : +33% pour les citrons et limes, +10% pour les oranges, +9% pour les avocats, +4% pour les raisins et +3% pour les poires. Pommes, poires, raisins et kiwis représentent un peu plus des trois quarts des fruits importés.

Principaux fruits importés en 2014 et 2015

(Source : douanes)

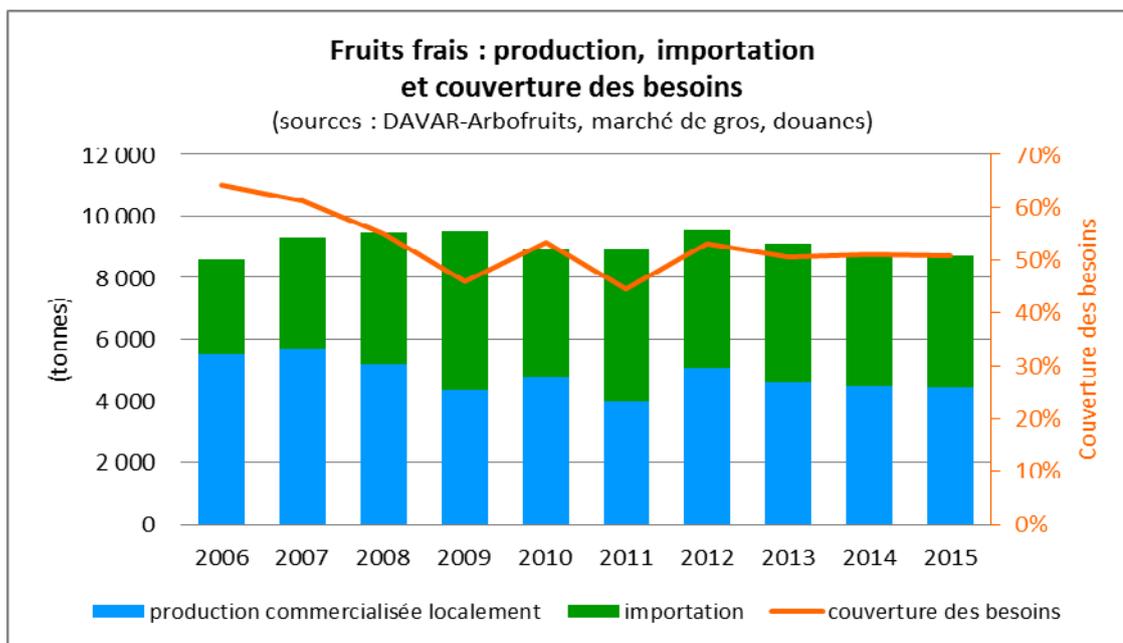
Nature	2014	2015	Évolution (%)
Pommes	1779	1 826	3%
Poires	689	694	1%
Raisins	633	582	-8%
Kiwis	408	348	-15%
Oranges	222	238	7%
Mandarines	126	186	48%
Nectarines	111	105	-6%
Prunes	106	86	-18%
Pêches	69	72	5%
Melons	52	54	5%
Avocat	19	15	-21%
Citrons et limes	6	15	155%
Pastèques	0	16	//
Autres fruits*	374	354	-5%
TOTAL	4 594	4 592	0%

* dont fruits secs et séchés

¹ Il s'agit ici d'importations de fruits frais, secs et séchés (la distinction entre les fruits frais et les autres fruits n'étant pas toujours possible). Source : Douanes

➔ **41 tonnes de limes ont été exportées**, vers la Nouvelle-Zélande, pour une valeur de 32 millions de F CFP¹ (31 tonnes en 2014 pour une valeur de 23 millions de F CFP).

➔ En volume, la couverture des besoins² en fruits frais (hors fruits secs et séchés) est de 51%, tout comme en 2014. Si elle est supérieure à celle de 2011 avec 45%, elle reste encore loin du niveau atteint en 2006 et 2007 avec plus de 60%. Si l'on considère également l'autoconsommation, les dons et échanges³, la couverture des besoins serait de l'ordre de 70%.



2.2. Les légumes⁴

➔ **L'enquête mensuelle de la DAVAR** (tous légumes confondus : légumes frais, oignons, tubercules tropicaux, bananes poingo, mais hors squashes, suivies par l'ERPA, et hors pommes de terre, suivies par l'OCEF) a relevé 8 489 tonnes commercialisées⁵ en 2015, contre 8 391 tonnes en 2014.

Les trois premiers trimestres ont été moins conséquents qu'en 2014 (-7%). Cette diminution se retrouve sur la période de mars à juillet (-16% entre les deux années), principalement sur les mois de mars et avril. Comme habituellement en début d'année, de nombreux légumes viennent à manquer. La situation a par ailleurs perduré, avec des conditions climatiques ne s'améliorant pas. Août et septembre affichent ensuite une augmentation de 3% en moyenne par rapport à 2014. Puis, principalement du fait du 4^{ème} trimestre, avec des volumes en nette augmentation (+22%) par rapport au 4^{ème} trimestre 2014, le bilan annuel reste semblable à 2014.

¹ Source : douanes.

² Concernant les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations) sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, bien que non négligeables, ne sont pas inclus dans cette analyse.

³ D'après les résultats de l'enquête de consommation auprès des ménages calédoniens (mesures effectuées sur un échantillon représentatif de ménages, de 2014 à 2015). Ne prend pas en compte la consommation hors foyer (restaurants, cantines, gamelles...).

⁴ Les légumes comprennent : les légumes frais (dont les fines herbes), les oignons, les pommes de terre, les squashes, les bananes poingo et les tubercules tropicaux.

⁵ Comprenant légumes frais, oignons secs, tubercules, bananes poingo, hors pommes de terre de conservation, lesquelles sont comptabilisées et commercialisées par l'OCEF et hors squashes, suivies par l'ERPA.

Cette progression se retrouve notamment sur les carottes (+208 tonnes et +35%), les concombres (+143 tonnes et +19%), les tomates (+82 tonnes et +7%), et les bananes poingo (+22 tonnes et +19%). A l'inverse, certaines productions ont vu leurs volumes diminuer : c'est le cas des salades (-228 tonnes et -14%), des tubercules tropicaux (-47 tonnes et -8%), des poivrons (-40 tonnes et -23%), des choux de chine (-40 tonnes et -5%) et des aubergines (-14 tonnes et -12%).

→ **Le marché de gros** a relevé, quant à lui, **3 724 tonnes¹** pour 1 042 millions de F CFP en 2015, contre 4 177 tonnes et 1 204 millions de F CFP en 2014, soit une diminution de 11% en volume et une diminution de 13% en valeur. Le prix moyen des légumes a ainsi diminué de 3%, du fait notamment de la diminution des prix moyens des carottes (-29%), des salades (-14%) et des tomates (-13%).

Principaux légumes commercialisés en 2014 et 2015

(enquêtes mensuelles DAVAR et marché de gros)

(tonnes)	2014		2015		Evolution	
	Marché de gros	Enquêtes DAVAR	Marché de gros	Enquêtes DAVAR	Marché de gros	Enquêtes DAVAR
Salades	433	1 631	431	1 403	-0,5%	-14%
Tomates	477	1 139	431	1 221	-10%	7%
Concombres	646	740	533	883	-17%	19%
Carottes	338	598	360	806	7%	35%
Choux de chine	174	792	168	752	-3%	-5%
Choux verts et blancs	429	736	344	743	-20%	1%
Oignons	409	662	331	663	-19%	0%
Tubercules tropicaux	212	604	178	557	-16%	-8%
Courgettes	200	363	177	371	-12%	2%
Bananes poingo	68	112	67	134	-1%	19%
Poivrons	94	173	56	132	-40%	-23%
Aubergines	86	116	63	103	-27%	-12%
Autres légumes	611*	726	584*	721	-0,2%	-1%
TOTAL	4 177	8 391	3 724	8 489	-11%	1%

* y compris les squashes et pommes de terre nouvelles transitant par le marché de gros

→ Les oignons :

Si en 2014, les récoltes d'oignons locaux avaient débuté en juillet en province Nord, la commercialisation d'oignons locaux est intervenue en août pour l'année 2015. Suite aux importants stocks d'oignons sur la fin d'année, une partie de la production a ainsi été écoulée au début de l'année 2016, alors que fin novembre 2014, le recours à l'importation avait été nécessaire. Au total en 2015, 666 tonnes d'oignons locaux ont été déclarés commercialisés (662 tonnes en 2014). Les importations s'élèvent à 1 214 tonnes (+4% par rapport à 2014).

Depuis la mise en place d'accords interprofessionnels pour les oignons en 2011, la consommation, qui était d'environ 1 500 tonnes sur les années 2008 à 2010, s'établit aux alentours de 1 800 tonnes sur les cinq dernières années (soit +19%).

→ Les pommes de terre :

Après une mauvaise année 2013 (attaques de Mildiou), où la production de pommes de terre avait été très faible (159 tonnes), la situation s'était redressée en 2014 (1 387 tonnes). En 2015, les volumes sont à nouveau faibles, avec 540 tonnes achetées aux producteurs (-61%). La campagne 2015 a en effet été marquée par des difficultés d'approvisionnement en semences. La

¹ Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes, bananes poingo et pommes de terre nouvelles.

variété « Nadine », importée d'Australie après défection du principal fournisseur de Nouvelle-Zélande, a été infectée par la bactérie *Ralstonia solanacearum*. Elle occupe par ailleurs environ deux tiers des surfaces. Cela a ainsi conduit à l'arrêt des plantations des semences infectées, et à une destruction de certains champs contaminés.

Au total en 2015, 1 460 tonnes ont été importées, contre 2 167 tonnes en 2014 (-33%), une partie de la production locale de 2014 ayant permis d'approvisionner le début de l'année 2015. Ces importations proviennent principalement de Nouvelle-Zélande.

En 2015, 24 tonnes de pommes de terre nouvelles ont transité au marché de gros (13 tonnes en 2014).

→ Les squashes :

Comme en 2014, près de 340 ha de squashes ont été plantés en juin et juillet. Les exportations ont débuté en septembre, avec au total 3 750 tonnes, dont 93% exportés vers le Japon. Ces volumes ont augmenté de 72% par rapport à 2014 (2 180 tonnes), où les conditions climatiques avaient été beaucoup plus sèches qu'habituellement. Le marché de gros a quant à lui vu transiter 56 tonnes (71 tonnes en 2014).

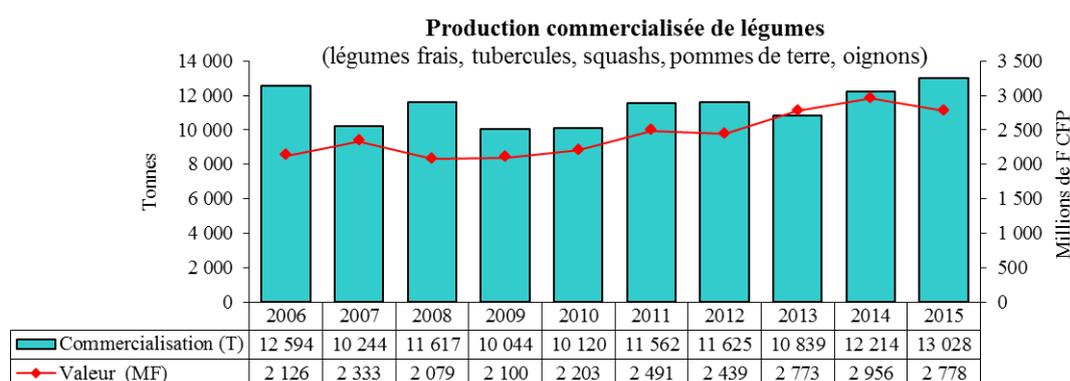
→ Globalement, en volume, la **production calédonienne commercialisée en 2015** (légumes frais, oignons, squashes, tubercules tropicaux, pommes de terre) est évaluée à **13 028 tonnes**, soit 7% de plus qu'en 2014 (12 214 tonnes). Cette augmentation est principalement due à celle des squashes (+ 1 556 tonnes). 87% de cette production est issue de la province Sud et 13% de la province Nord. La production a diminué de 6% en valeur, passant de 2,956 milliards de F CFP en 2014 à **2,778 milliards de F CFP** en 2015.

Avec une augmentation de 3% en volume et une diminution de 6% de la valeur, le prix moyen des légumes frais (hors pommes de terre, squashes, oignons et tubercules tropicaux) a diminué de 8%. Ces derniers représentent 7 430 tonnes pour 2 072 millions de F CFP en 2015.

Principaux légumes commercialisés en 2014 et 2015

(tonnes)	2014	2015	Evolution
Légumes frais et secs	7 244	7 430	3%
Squashes	2 251	3 808	69%
Pommes de terre	1 400	565	-60%
Oignons	662	666	1%
Tubercules tropicaux	656	559	-15%
Production commercialisée totale	12 214	13 028	7%

Sources : ERPA, DAVAR, Marché de gros, OCEF, province Nord



➔ **Les importations de légumes** en 2015 s'élèvent à **5 338 tonnes¹ pour 798 millions de F CFP**, soit un volume qui a diminué de 5% par rapport à celui de 2014 (5 605 tonnes), et une valeur qui a augmenté de 23% par rapport à celle de 2014 (650 millions de F CFP).

- ✓ 1 460 tonnes de pommes de terre ont été importées, contre 2 167 tonnes en 2014 (-33%). Le prix moyen des pommes de terre d'importation a augmenté de 42%.
- ✓ Les légumes secs, avec 451 tonnes en 2015 ont augmenté de 12% en volume et de 11% en valeur par rapport à 2014. Leur prix moyen a diminué de 1%.
- ✓ Pour l'ensemble des autres légumes frais importés, les volumes s'élèvent à 3 427 tonnes en 2015 pour 610 millions de F CFP, contre 3 035 tonnes et 465 millions de F.CFP en 2014 (+13% en volume et +31% en valeur). Cette augmentation se note sur la plupart des légumes importés, avec notamment +86 tonnes en carottes, +61 tonnes en tomates, +54 tonnes en choux pommés et +51 tonnes importées en oignons.

A titre informatif, en 2014, choux pommés et carottes ont fait l'objet d'une régulation dans le cadre d'accords interprofessionnels signés par l'ensemble des acteurs de la filière, tout comme le sont les oignons depuis 2009. Ils ont ainsi fait l'objet de contrats entre producteurs et grossistes. Ces accords ont été signés tardivement en 2015.

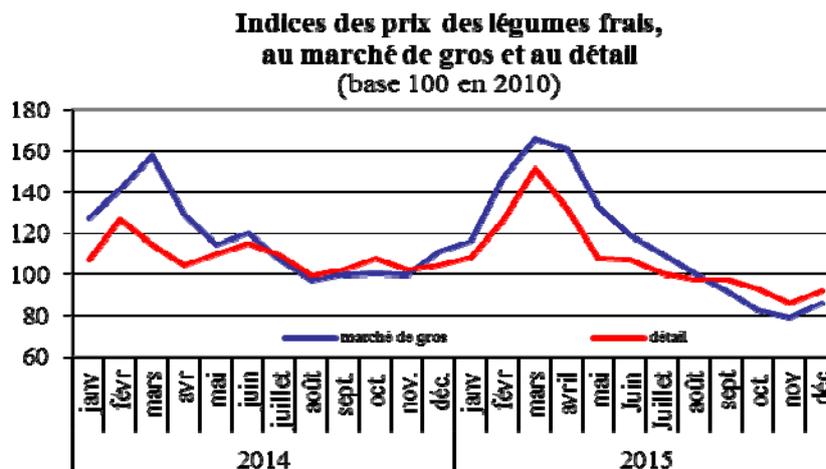
En 2015, le prix moyen à l'importation des légumes (hors pommes de terre et légumes secs) a augmenté dans l'ensemble de 16% par rapport à 2014. Si le prix moyen des oignons a diminué de 7%, celui de l'aïl (+42%), des carottes (+36%), des choux verts et blancs (+33%) et des tomates (+11%) a en revanche augmenté.

Principaux légumes importés en 2014 et 2015

(source : Douanes)

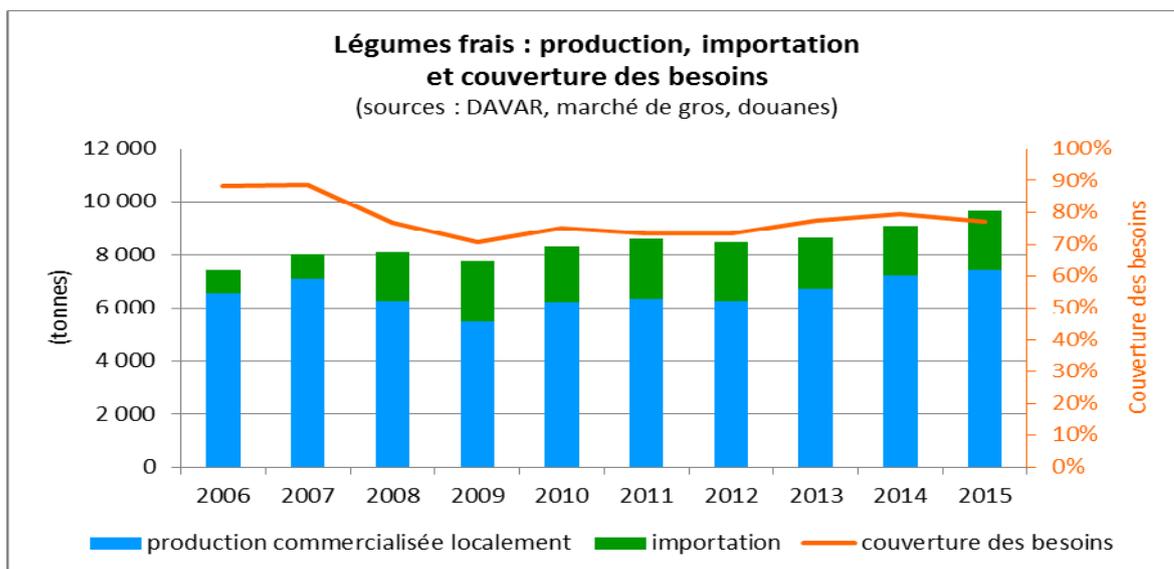
(tonnes)	2014	2015	Evolution (%)
Pommes de terre	2 167	1 460	-33%
Oignons	1 164	1 214	4%
Carottes	583	668	15%
Tomates	389	453	17%
Choux verts	276	330	19%
Ail	194	212	9%
Chicorées	79	72	-9%
Poivrons	31	65	108%
Choux fleurs	40	47	18%
Echalotes	46	46	-1%
Brocolis	33	42	28%
Choux rouges	22	42	87%
Céleris	28	37	32%
Poireaux	36	36	0%
Courgettes	13	20	60%
Choux de chine	9	12	39%
Autres légumes	93	130	40%
Légumes secs	402	451	12%
TOTAL	5 605	5 338	-5%

¹ Comprenant légumes frais et secs, tubercules, squashes et pommes de terre de conservation, source : Douanes.



- L'indice des prix au détail** (source : ISEE) pour les légumes frais reste stable en moyenne sur l'année, passant de 109 à 108 entre 2014 et 2015. **L'indice des prix au marché de gros** diminue dans l'ensemble de 6% entre 2014 et 2015, passant de 111 à 105. Jusqu'au mois d'avril 2015, l'indice des prix au marché de gros a augmenté dans l'ensemble de 6% par rapport à 2014. En effet, les indices des mois de février, mars et avril sont plus élevés que ceux de 2014, suite notamment à une vague de chaleur survenue dans la région. L'indice des prix au détail a augmenté de 14% sur la même période, en raison notamment de difficultés rencontrées pour faire venir certains produits sur le territoire, et ce malgré des ouvertures de quotas importantes. L'indice du mois de mai au marché de gros reste plus élevé qu'en 2014, alors que celui au détail retrouve un niveau équivalent à celui de 2014. Sur la période de juin à décembre, l'indice des prix au marché de gros s'établit en moyenne à 93, soit 11% de moins que sur la même période 2014, et celui au détail est de 96 en moyenne (-9%). Avec le retour de la pleine saison, et des volumes en nette augmentation par rapport à 2014, les indices au marché de gros des carottes (-31%), des salades (-31%), des tomates (-23%) et des oignons (-13%) ont nettement diminué par rapport à la même période 2014.

→ En volume, **la couverture des besoins**¹ en légumes frais² s'établit à 77%, soit 2 points de moins qu'en 2014. Si l'on considère également l'autoconsommation, les dons et échanges³, elle serait de l'ordre de 82%.



La couverture des besoins en oignons frais est de 35% (36% en 2014). Enfin si la couverture des besoins en tubercules est de 100%, celle en légumes secs n'est que de 0,3%.

2.3. Le café

Les données de production ne sont pas connues à ce jour.

En 2015, les importations de café se sont réparties en 245 tonnes de café vert (-26% par rapport à 2014), 179 tonnes de café torréfié (+3%) et 339 tonnes de concentrés et extraits de café (+5%). Ces volumes représentent 1 341 tonnes d'équivalent café vert, soit 3% de moins qu'en 2014 (1 380 tonnes). En valeur, les importations de café représentent 846 millions de F CFP, soit 2% de moins par rapport à 2014 (866 millions de F CFP). Les effets des variations de stock (concernant notamment les extraits et concentrés de café) sont toutefois à prendre en considération. Peu d'**exportations de café produit localement**⁴ ont eu lieu en 2015 (environ 880 kg en équivalent café vert).

2.4. La vanille

Sur la campagne 2015, la production s'élève à 4,1 tonnes de vanille verte (soit un peu moins d'une tonne de vanille sèche), dont la plus grande partie provient des Iles Loyauté (achats aux producteurs par la Maison de la vanille de Lifou), contre près de 7 tonnes en 2014. Sur les Iles, 168 producteurs ont commercialisé leur vanille en 2015, contre 225 en 2014 et 218 en 2013.

¹ Concerne les volumes déclarés commercialisés en Nouvelle-Calédonie (hors exportations), sur les circuits identifiés. Les volumes autoconsommés, échangés, donnés, bien que non négligeables, ne sont pas inclus dans cette analyse, de même que les produits transformés ou surgelés.

² Hors oignons, légumes secs, tubercules, squashes et pommes de terre.

³ D'après les résultats de l'enquête de consommation auprès des ménages calédoniens (mesures effectuées sur un échantillon représentatif de ménages, une fois par trimestre, de 2003 à 2013). Estimation faite sur la base de la moyenne des trois dernières années de l'étude. Ne prend pas en compte la consommation hors foyer (restaurants, cantines, gamelles...).

⁴ L'évaluation des volumes exportés de café produit localement n'est pas toujours évidente, la distinction n'étant pas toujours possible notamment avec le café produit dans le Pacifique.

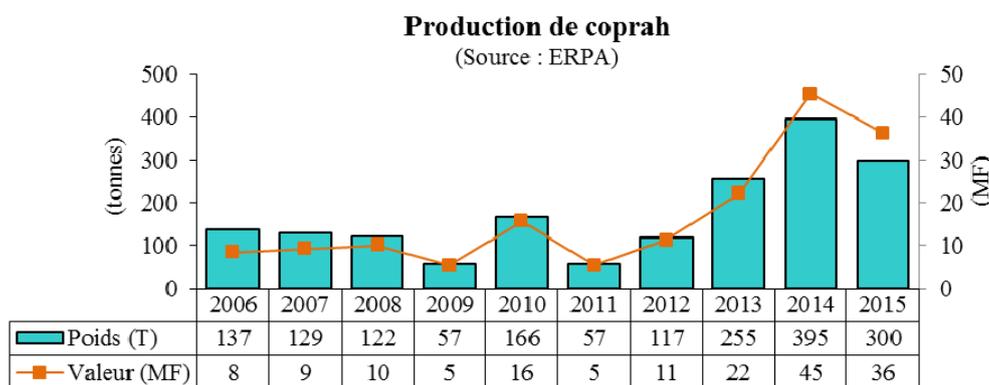
Le prix d'achat de la vanille verte est fonction de la qualité (5 000 F/kg pour la catégorie A et 3 000 F/kg pour la catégorie B), auquel peut s'ajouter une prime pour la vanille de catégorie A au-delà de 5 kg livrés par producteur.

En 2015, 91 kg de vanille ont été importés pour une valeur de 2 millions de F CFP soit 16% de moins qu'en 2014 en volume (108 kg) et 4% de moins en valeur (2,1 millions de F CFP). Ces importations restent toutefois relativement faibles par rapport au volume produit sur le territoire en 2015 (10%).

2.5. Le coprah

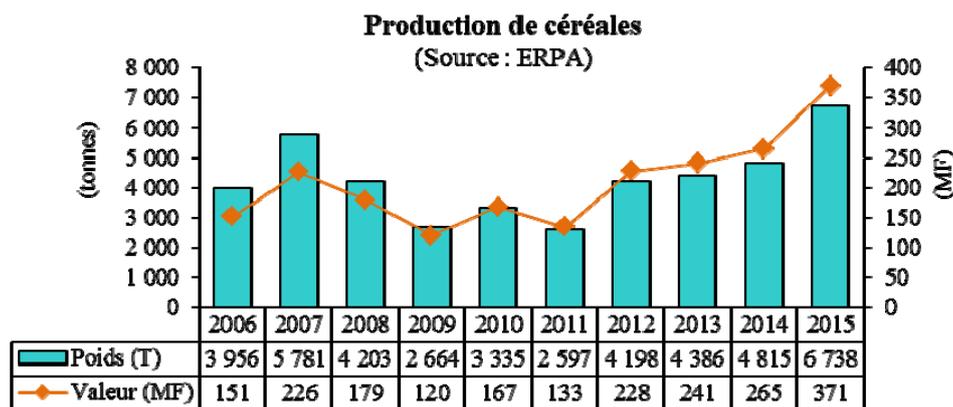
Aujourd'hui, seule l'île d'Ouvéa produit du coprah. Depuis début 2011, la SAPO (Société Agricole des Producteurs d'Ouvéa) gère l'unité de traitement du coprah installée près du quai de Wadrilla, à Ouvéa, pour la production d'huile. Seule la production de qualité supérieure est achetée. L'huile produite est ensuite commercialisée auprès de la savonnerie (gérée par la SODIL), d'Enercal afin d'alimenter les générateurs électriques et de divers clients (parfumerie). La SAPO commercialise également le tourteau de coprah, résidu de la trituration.

De 2006 à 2009, la production connaît dans l'ensemble une forte régression. En 2009, elle chute à 56,5 tonnes et l'on doit avoir recours à l'importation de 229,5 tonnes en provenance du Vanuatu. A partir de 2012, à la faveur d'une meilleure structuration de la filière, la production augmente pour atteindre 395 tonnes en 2014. En 2015, 300 tonnes de coprah ont été produites, soit 24% de moins qu'en 2014, permettant la production d'environ 110 tonnes d'huile.



2.6. Les céréales

La céréaliculture, qui nécessite une mécanisation adaptée représentant un investissement parfois élevé, concerne une quarantaine de producteurs à l'origine des volumes commercialisés. En raison d'épisodes climatiques défavorables à répétition, et d'un certain désintérêt pour les spéculations céréalières, la production a chuté sur la période 2009-2011. Sur la base d'un diagnostic dressé en 2011, un plan de relance (augmentation des volumes, diversification) associant l'ensemble des acteurs de la filière a été mis en place et porte sur la période 2013-2015. En 2015, **la production** s'élève à 6 738 tonnes, soit 40% de plus qu'en 2014. Elle dépasse ainsi son niveau de 2005 (6 290 tonnes), soit l'année observée la plus productive entre 1989 et 2014. En valeur, la production de 2015 représente 371 millions de F CFP, soit 40% de plus qu'en 2014. Cette production concerne uniquement du maïs en 2015 (un peu de sorgho avait été produit en 2014), et est issue à 59% de la province Sud.



En 2015, les importations s'élèvent à 42 280 tonnes et 2 249 millions de F CFP, soit 2% de moins en volume et 8% de plus en valeur par rapport à 2014 (43 346 tonnes pour 2 076 millions de F CFP). Le prix moyen des céréales a donc augmenté de 11%, pour retrouver un niveau équivalent à 2013. L'ensemble des prix a augmenté (+5% pour le riz, +4% pour le maïs destiné à la provende, +6% pour le blé destiné à la minoterie et +8% pour le blé destiné à la provende).

Les **importations** de céréales comprennent :

- 16 754 tonnes de blé destiné à la minoterie (17 776 tonnes en 2014, soit -6%),
- 9 862 tonnes de blé destiné à la provende (10 683 tonnes en 2014, soit -8%),
- 11 531 tonnes de riz (9 776 tonnes en 2014, soit +18%),
- 3 433 tonnes de maïs pour la provende (4 422 tonnes en 2014, soit -22%),
- 1 tonne de sorgho (400 tonnes en 2014),
- 698 tonnes pour les autres céréales (orge, avoine, millet,...), contre 288 tonnes en 2014.

La Nouvelle-Calédonie est fortement dépendante de l'extérieur pour les céréales. Toutes céréales confondues, la couverture des besoins avait fortement diminué depuis le début des années 2000, jusqu'en 2011 où elle a atteint son niveau le plus bas avec 5%. Elle s'améliore ces dernières années pour atteindre 14% en 2015, soit 4 points de plus qu'en 2014. Elle s'élève par ailleurs à 33% si l'on ne considère que les céréales destinées à la provende (66% pour le maïs destiné à la provende).

2.7. Les huiles essentielles

Les données de production en huiles essentielles de santal ne sont pas connues à ce jour. Seuls les volumes exportés sont disponibles (source : douanes). Un peu plus de 510 kg d'huiles essentielles de niaouli ont été commercialisés en 2015 pour un peu moins de 10 millions de F CFP (664 kg en 2014).

7,1 tonnes d'huiles essentielles¹ autres que d'agrumes, concernant à priori uniquement des huiles essentielles de santal, ont été exportées en 2015 (principalement vers la France métropolitaine), pour une valeur de 474 millions de F CFP. En 2014, 7,7 tonnes avaient été exportées pour 446 millions de F CFP, soit une diminution de 7% en volume et une augmentation de 6% en valeur.

250 kg d'huiles essentielles de niaouli ont été exportés pour une valeur de 0,2 million de F CFP (263 kg en 2014).

¹ Huiles essentielles et solutions concentrées d'huiles essentielles, sous-produits terpéniques.

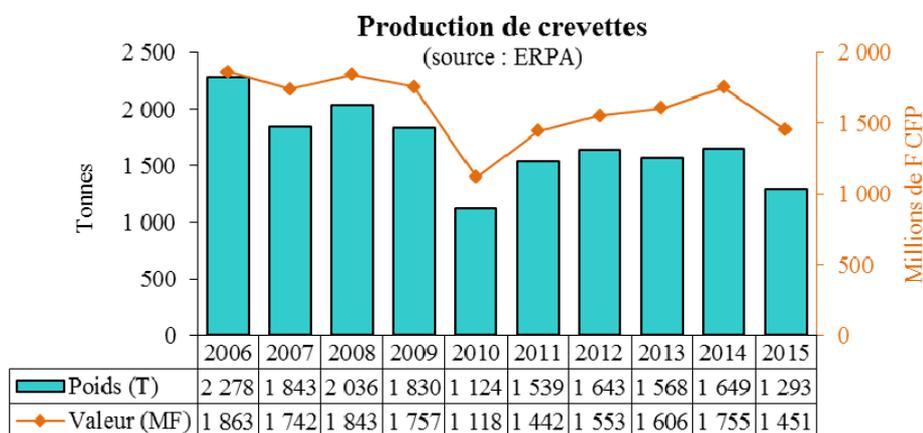
III. L'AQUACULTURE

L'aquaculture de crevettes a commencé au début des années 80. Cette activité a rapidement pris de l'ampleur (augmentation des surfaces ensemencées et amélioration des rendements à l'hectare) et a représenté à son apogée, en 2005, une production de 2 400 tonnes pour un chiffre d'affaires (valeur à la première vente) de 2 milliards de F CFP. Depuis, la production de crevettes a régressé pour atteindre son niveau le plus bas en 2010, avec 1 150 tonnes. En effet, depuis quelques années, écloses et aquaculteurs rencontrent des problèmes techniques et biologiques persistants. Les écloses sont fréquemment en difficulté pour approvisionner correctement les bassins en post-larves. Certains élevages ont par ailleurs des taux de survie et rendements faibles en raisons de pathologies présentes dans certaines zones.

Sur la campagne 2014/2015, compte tenu de l'importante pénurie de post-larves, seulement 492 hectares de bassins sur les 695 hectares existants ont été mis en production. Avec un déficit de 35% des besoins en post-larves (53 millions de post-larves), 20 bassins sont restés vides et 10 des 18 fermes du territoire ont été impactées par cette pénurie (4 fermes sont restées entièrement vides).

1 293 tonnes de crevettes ont été produites en 2015, contre 1 649 tonnes en 2014 (-22 %). Cette baisse de volume s'explique uniquement par le manque de post-larves à l'ensemencement. En effet, le rendement moyen de la filière en tonnes par million de post-larves ensemencées est stable avec 12,8 T/MPL en 2014/2015 (contre 13,0 T/MPL en 2013/2014). Les survies se maintiennent à 47%, avec un poids moyen en légère diminution (- 0,3g). Globalement les résultats 2014/2015 des bassins ensemencés confirment pour la deuxième campagne consécutive un retour à des performances à la hausse suite à une période difficile (2009/2010 - 2012/2013).

Compte tenu des faibles volumes produits, la production baisse en valeur de 17% avec 1,45 milliard de F CFP en 2015, contre 1,76 milliard de F CFP en 2014. En revanche le prix de vente moyen s'améliore passant de 1 064 F/kg à 1 122 F/kg (+5,5%).¹



Les exportations de crevettes ont diminué de 31% entre 2014 et 2015. 662 tonnes pour 1,0 milliard de F CFP ont été exportées en 2015, contre 958 tonnes pour 1,4 milliard de F CFP en 2014. 89% de ces volumes sont exportés vers le Japon en 2015.

La production d'écrevisses et d'huîtres n'est pas connue à ce jour. Les importations d'huîtres, essentiellement de Nouvelle-Zélande, sont de 122 tonnes en 2015 (110 tonnes en 2014). Les naissains d'huîtres (2,4 tonnes en 2015) proviennent de la France métropolitaine.

¹ Source : ERPA.

IV. BILAN DE L'ANNEE AGRICOLE 2015

En 2015, le chiffre d'affaires des filières agricoles (pour les filières connues à ce jour et détaillées ci-après, hors aquaculture et bois) a diminué de 4% par rapport à 2014, pour atteindre 9,1 milliards de F CFP.

Dans les filières animales, les premiers résultats concernant la production porcine et bovine montrent une régression en volume sur 2015 (respectivement -8% et -3%). La production de cerfs affiche également une baisse de 21% en volume.

Les filières végétales quant à elles sont notamment marquées par :

- une augmentation des volumes produits en squashes (+69%), après une année 2014 où les conditions climatiques étaient moins propices,
- une mauvaise année pour les pommes de terre (semences infectées par la bactérie *Ralstonia solanacearum*),
- une nette progression des volumes produits en céréales (+40%),
- une progression des légumes frais en volume.

Comparaison entre les productions 2014 et 2015

(Mise à jour le 29 mars 2016. En tonnes et millions de F CFP, sauf indication contraire)

	2014		2015*		Evolution / 2014	
	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF.CFP)	Quantité	Valeur
Bovins viande	3 484	1 952	3 396	1 922	-3%	-2%
Porcins viande	2 816	1 558	2 593	1 396	-8%	-10%
Petits ruminants	186	91	151	74	-19%	-19%
- cervidés viande	180	86	142	68	-21%	-21%
- ovins/caprins viande	7	4	9	5	26%	24%
Fruits et Légumes	16 714	4 400	17 508	4 138	5%	-6%
- légumes frais	7 244	2 203	7 430	2 072	3%	-6%
- tubercules tropicaux	656	310	559	290	-15%	-7%
- squashes	2 251	161	3 808	236	69%	47%
- pomme de terre	1 400	130	565	48	-60%	-63%
- oignons	662	153	666	132	1%	-13%
- fruits	4 500	1 444	4 481	1 361	0%	-6%
Horticulture ornementale (estimation)		1 135		1 172		3%
Coprah	395	45	300	36	-24%	-20%
Céréales	4 815	265	6 738	371	40%	40%
Elevage équin (ventes de poulains, estimation)		35,8		35		-2%
TOTAL agriculture (filières connues)		9 446		9 108		-4%
Aquaculture		1 755		1 451		-17%
- crevettes	1 649	1 755	1 293	1 451	-22%	-17%

* données provisoires

Les importations sur les filières connues à ce jour ont augmenté de 14% en valeur. Cette évolution est principalement due à l'importation de viandes bovines qui affichent une augmentation de 30%, puis à celle des légumes frais, des céréales (le prix moyen des céréales ayant augmenté) et des viandes porcines.

En volume et sur les filières connues à ce jour, on observe une tendance à la baisse des importations (hors horticulture), avec -2%, du fait principalement de la filière céréales (-2% et -1 066 tonnes entre 2014 et 2015), et des importations de pomme de terre (-33% et -707 tonnes).

Comparaison entre les importations 2014 et 2015

Filières - produits	2014		2015		Evolution / 2014	
	Quantité (t)	Valeur (MF CFP)	Quantité (t)	Valeur (MF CFP)	Quantité	Valeur
Bovin	1 756	1 377	2 107	1 787	20%	30%
Porcin	503	138	609	195	21%	42%
Ovin	415	308	418	325	1%	6%
Fruits et Légumes	10 198	1 755	9 923	1 907	-2,6%	9%
- légumes frais	1 872	391	2 213	538	18%	38%
- tubercules tropicaux	1,4	0,2				
- légumes secs	401	70	451	78	12%	11%
- pomme de terre	2 167	115	1460	110	-33%	-4%
- oignons	1 164	74	1 214	71	4%	-3%
- fruits	4 594	1 105	4 592	1 110	0%	0,5%
Horticulture ornementale		103		107		4%
Céréales	43 346	2 076	42 280	2 249	-2%	8%
TOTAL (filières connues)		5 757		6 570		14%
Essence niaouli	0,4	1,1	0,4	1,2	-2%	15%
Vanille	0,1	2,1	0,1	2	-16%	-4%
Poulet et réformes	9 183	2 139	9 362	2 132	2%	4%
Volaille de basse-cour	262	247	255	256	-3%	4%
Lapin	5,8	4,8	6,7	5,2	15%	10%
Ovoproduits	15	12	29	25	93%	111%
Œufs (équival. millions d'œufs)	5,8	91	9,3	149	60%	62%
Produits laitiers (équival. milliers de litres de lait)	89 190	4 922	86 998	4 819	-2%	-2%
Miel	4,5	4,3	3,8	3,8	-15%	-12%
Café (ECV)	1 380	866	1 340	846	-3%	-2%
<i>Huîtres (hors naissains)</i>	<i>110</i>	<i>104</i>	<i>121</i>	<i>122</i>	<i>10%</i>	<i>16%</i>